

u littoral

rouge, la commune a choisi de
ence par les arbres du bord de mer

la sève du palmier », au travers de deux trous de 8 mm de diamètre, « fait selon un protocole bien précis, pour ne pas nuire aux insectes butineurs ».

L'intervention, qui ne devrait pas durer plus d'une dizaine de jours, se fera « sur un territoire identifiable », en l'occurrence la partie littorale de la ville : 210 sur le port, 163 à L'Ayguade et au Mérou, 20 à Arromanches, l'hippodrome et l'Almanarre, et 27 à Porquerolles.

« Il ne s'agit pas d'une technique d'apprenti sorcier, précise Jean-Pierre Giran. Elle est approuvée par le Conservatoire botanique de Port-Cros, France Nature Environnement, et la Fredon Paca (organisme de recherche scientifique, reconnu à vocation sanitaire). Il est important pour nous d'avoir ce genre de caution. » Par ailleurs, ajoute le maire, « nous avons demandé à la Fredon Paca de fournir un protocole pour le suivi du traitement. La durée de rémanence du produit étant de 14 à 16 mois, selon Syngenta, le test se fera sur deux ans ».

« Il y a urgence »

80000 euros TTC sont prévus pour ce traitement. « Un investissement assez limité », estime Jean-Pierre Giran, qui enchaîne : « Je sais qu'une association, qui est par ailleurs en adhésion totale avec la procédure et les procédés, juge que Syngenta est trop cher (lire par ailleurs). On a déjà négocié et réussi à faire baisser les prix. Mais on ne peut

pas attendre encore deux ans et espérer qu'ils diminuent encore. Il y a urgence, et c'est une responsabilité de la commune. »

Et il poursuit : « C'est un acte politique fort. Les palmiers, ce sont notre patrimoine. Comme nous devons restaurer la basilique Saint-Paul, nous devons sauver les palmiers. » Son adjoint à l'agriculture, aux espaces verts et aux forêts Élie Di Russo ajoute : « C'est l'emblème de la commune. C'est le tourisme, c'est l'image, c'est l'attractivité de la commune qui sont en jeu! »

Revenant sur les tarifs (ça revient environ à 190 euros par palmier), le maire indique : « Il y avait une opportunité, que nous n'avons pas voulu saisir, qui aurait réduit le coût : c'est que le traitement soit réalisé, après une petite formation, par les employés municipaux. J'ai estimé que c'était prématuré, dans la mesure où c'est quand même technique, particulier, et que cette première initiative doit, je crois, être faite par des professionnels assermentés. On verra par la suite, si d'aventure on peut le faire. »

Cette opération, « beaucoup testée à l'étranger (en Italie, en Espagne...) », est la plus importante expérimentée en France. « Bien entendu, termine Jean-Pierre Giran, en espérant que les résultats soient positifs, ce sera ensuite étendu au reste de la ville. »